



CE USR NATIONAL du 14 Décembre 2016

Une nouvelle page s'écrit...

Depuis 9 ans et la création des nouvelles IRP dans nos entreprises, après FSL, USSR, SREG, USR, les salarié-es et les élu-es de notre périmètre subissent une nouvelle « révolution » avec la mise en place d'un CE unique National !

Par le résultat démocratique des urnes, avec 33,23% des voix, les salariés ont accordé leur confiance à la CGT, première organisation syndicale.

Les élu-es CGT ont donc pris leurs responsabilités en proposant au secrétariat de l'organisme **Olivier BERGERE**. Le comité d'Etablissement a entériné cette candidature.

Déclaration Liminaire

Madame la présidente, mesdames, messieurs

Vous avez en tant qu'employeurs dévoilé vos propositions finalisées lors de la CPB du 6 décembre, quant à l'avenir des activités sociales des quelques 650 000 bénéficiaires.

En complément de vos propositions lors de la CPB du 10 novembre concernant la restauration, les mises à disposition de personnel et l'assiette de financement, ce sont les moyens bénévoles, les moyens immobiliers des CMCAS et le montant du financement qui ont été présentés.

Vos propositions se résument à un chiffre : **moins 20% !**

Moins 20% pour les moyens bénévoles et moins 20% pour le financement en proposant un montant plafond de 390 millions d'Euros ! C'est tout simplement inacceptable ! C'est, sans le dire ouvertement, voire en le niant, la fin annoncée de la gestion ouvrière des activités sociales porteuse de projets solidaires, émancipateurs et progressistes.

La situation ainsi posée sur la table est très claire ! Vous annoncez purement et simplement, un plan social pour le personnel des activités sociales, une baisse drastique des activités dévolues aux bénéficiaires.

Mais vous ne vous en arrêtez pas là,

À l'issue d'une nouvelle parodie de négociation, vous renforcez nos craintes en annonçant un Salaire National de Base cristallisé pour l'année 2017.

Il n'y aura donc aucune augmentation généralisée en 2017, alors que l'INSEE prévoit une inflation entre 0,8 et 1,4 % ;

De plus, vous confirmer l'imposition et la fiscalisation des primes de déplacement. Ce sera donc la double peine pour les agents qui sont en déplacement au forfait, en lien avec la PERS 793.

Pour la FNME CGT, même si nous sommes favorables à une mise en conformité sur la "socialisation" de l'ensemble des revenus, en ce qui concerne les déplacements imposés aux salarié-es c'est aux employeurs d'en supporter les montants et non aux agents.

A la veille de la trêve des confiseurs, quelle générosité !!

C'est du jamais vu depuis la création de notre statut, dont nous venons de fêter les 70 ans et qui a fait la fierté de plusieurs générations de salarié-es, y compris de nos entreprises et de leurs dirigeant-es

La CGT et les salarié-es ne lâcheront rien, pour nous c'est 500 millions d'euros pour les activités sociales et leurs bénéficiaires une augmentation du salaire nationale de base conduisant à une revalorisation à minima de 200 euros.

Merci de votre attention.

Mise en place de l'instance :

Secrétaire : Olivier BERGERE (CGT),

Secrétaire adjoint : Jérôme CHAMALET (CFE-CGC),

Trésorier : Luc André PONS (CGT).

La prochaine séance, Mardi 24 Janvier 2017, devra, à minima, permettre le grément des différentes commissions de l'instance (Logement, Formation, Ega pro, Economique,...).

Dans l'attente, les élu-es CGT ont demandé aux employeurs de transmettre à l'ensemble des membres, la totalité des documents et réglementations en vigueur (organigrammes, Registre Unique du Personnel, accords IRP, NTIC,...), afin de pouvoir exercer leurs mandats respectifs dans les meilleurs délais et répondre, aux attentes et préoccupations de l'ensemble des salarié-es.

Les élu-es CGT ont d'ores et déjà décidé d'engager une réflexion à propos de l'impact des nombreuses réformes sur les conditions de vie et de travail des salarié-es.

CHSCT :

Suite à l'élection du 24 Novembre dernier, le CHSCT USR Rhône Alpes Bourgogne ainsi que les deux CHSCT Ile de France sont tombés sous l'application de la Loi Rebsamen et de fait, les membres de ces trois CHSCT sont à renouveler. Par ailleurs, des mandats d'élu-es en CHSCT sont vacants sur quatre autres régions : 2 en Manche Mer du Nord, 1 sur Auvergne Centre Limousin, Est et Ouest. Ces derniers seront à désigner lors d'une prochaine élection pour laquelle l'ensemble des salarié-es sera appelé à se porter candidat-e !

La première réunion du collège désignatif appelé à définir les modalités de ce scrutin réunira l'ensemble des élu-es DP & CE des 8 Régions, JEUDI 5 JANVIER 2017 à 14h00 !

Vos Elu-es de la délégation CGT&CGT-UFICT

PICHON	Maryline	MMN	06.19.10.65.73	maryline.pichon@enedis-grdf.fr	Représentante Syndicale
BEATSE	Kevin	MMN	06.89.85.62.47	kevin.beatse@enedis-grdf.fr	Exécution Titulaire
BERGERE	Olivier	MMN	06.61.71.44.73	olivier.bergere@enedis-grdf.fr	Maitrise Titulaire
PICARD	Sébastien	ACL	06.58.75.32.36	fmecgt03@gmail.com	Maitrise Titulaire
CHARBONNIER	Jacqueline	MED	06.18.14.48.78	jacqueline.charbonnier@enedis-grdf.fr	Maitrise Titulaire
PONS	Luc-André	IDF	06.75.19.00.74	lucandrepons@gmail.com	Maitrise Titulaire
DELECLUSE	Alain		06.73.69.08.96	alain.delecluse@enedis-grdf.fr	Cadre Titulaire
DAUBIER	Sylvie	EST		sylvie.daubier@enedis-grdf.fr	Exécution Suppléante
CHABARD	Didier	RAB	06.68.11.39.00	didier.chabard@enedis-grdf.fr	Maitrise Suppléant
CAUCHIN-SIMON	Pascal	EST	06.22.13.38.64	pascal.cauchin-simon@enedis-grdf.fr	Maitrise Suppléant
DUVAL	Angélique	OUEST	06.66.90.22.36	angelique.duval@enedis-grdf.fr	Maitrise Suppléant
HEINISCH-FOUQUES	Patrice	SUD OUEST	06.50.35.13.76	patrice.heinisch@enedis-grdf.fr	Maitrise Suppléant
EBERLE	Jean Louis	EST	06.67.19.53.75	jean-louis.eberle@enedis-grdf.fr	Cadre Suppléant

**La CGT VOUS SOUHAITE AINSI QU'A TOUTES
CELLES ET CEUX QUI VOUS SONT CHER-ES
DE TRES BONNES FETES DE FIN D'ANNEE**

**Prochain CE
Mardi 24 JANVIER 2017**